



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Activité physique, alimentation, maladies chroniques... : le Baromètre de Santé publique France livre ses résultats



Le Baromètre de Santé publique France, réalisé pour la première fois en 2014 en Guyane, a de nouveau été réalisé en 2021. Près de 1 500 habitants ont été interrogés sur leur santé. Les résultats ont été communiqués à l'ARS Guyane en septembre dernier et permettront d'affiner les politiques de santé déployées sur le territoire guyanais.

Quel volume d'activité physique réalisent les Guyanais ? Combien de temps passent-ils devant les écrans ? Quelle est leur consommation d'alcool ? De fruits et légumes ? De cannabis ? Quelle est la prévalence du diabète et de l'hypertension artérielle ? Renoncent-ils aux soins ? Comment perçoivent-ils leur santé mentale et leur santé globale ? Voici quelques-unes des questions auxquelles répond la deuxième édition du Baromètre de Santé publique France. Ses résultats ont été communiqués à l'Agence régionale de santé au mois de septembre. « L'objectif premier est de mieux connaître et comprendre les comportements de santé des personnes afin de bâtir des interventions légitimes et efficaces. Cette enquête ne cherche pas à proprement parler à mesurer l'état de santé de la population, mais de fait, les représentations et pratiques de santé étudiées déterminent pour partie cet état », explique Santé publique France.

En Guyane, il s'agit de la deuxième édition de ce Baromètre. La première avait été réalisée en 2014 auprès de 2 015 personnes âgées de 15 à 75 ans. Pour la deuxième, en 2021, 1 478 Guyanais âgés de 18 à 85 ans ont été interrogés par téléphone. L'exercice est désormais renouvelé tous les deux ans, avec une troisième édition qui a débuté en février de cette année. Les principales limites du questionnaire tiennent au fait qu'il faut avoir accès au réseau téléphonique et qu'il est réalisé qu'en français et en créole guyanais. Les participants vivent donc en majorité sur le littoral. Les données sont par ailleurs déclaratives, ce qui peut entraîner certains biais.

Activité physique

L'activité physique des Guyanais a été comparée aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (150 à 300 minutes d'activité d'endurance à intensité modérée et aux moins deux séances de renforcement musculaire par semaine à intensité au moins modérée). S'agissant de l'activité physique, deux tiers des hommes (67 %) et la moitié des femmes (48 %) déclarent un volume au moins équivalent aux recommandations. C'est un peu moins que dans l'Hexagone. Un tiers des hommes (32 %) et une femme sur six (15 %) réalisent aux moins deux séances de renforcement musculaire par semaine. Les chiffres sont proches de l'Hexagone. Point inattendu : en Guyane, la proportion de personnes suivant les recommandations de l'OMS est la même quel que soit l'âge, alors que dans l'Hexagone, elle diminue au fil des années.

Sédentarité

Un homme sur sept (14 %) et près d'une femme sur cinq (18 %) passe au moins sept heures par jour assis. Un tiers des hommes et des femmes passent plus de trois heures par jour devant un écran. Les hommes déclaraient avoir passé en moyenne quatre heures dix assis par jour et trois heures trente devant un écran ; les femmes, quatre heures trente et quatre heures.

Alcool

En 2021, cinq Guyanais sur six âgés de 18 à 75 ans ont déclaré avoir consommé au moins une fois de l'alcool au cours des six derniers mois, un chiffre équivalent à l'Hexagone. La consommation quotidienne concerne 9 % des hommes et 2 % des femmes, moins qu'Outre-Atlantique. Un quart des hommes (26 %) et 13 % des femmes ont déclaré une alcoolisation ponctuelle dans le mois (au moins six verres d'alcool lors d'une même occasion). Le dépassement des repères de consommation à moindre risque était également moindre en Guyane que dans l'Hexagone. Pour Santé publique France, ce chiffre est à « interpréter avec précaution car si ces consommateurs paraissent moins nombreux qu'en France hexagonale, ils ne consomment pas nécessairement moins lorsqu'ils dépassent les repères ».

Alimentation

La consommation de différentes catégories d'aliments ne varie guère entre les hommes et les femmes. Environ un tiers consomment quotidiennement des boissons sucrées et moins d'un quart un verre maximum par jour. Près de la moitié mangent des légumes secs au moins deux fois par semaine et un tiers des féculents complets une fois par jour. Environ 40 % mangent moins d'un fruit et légume par jour, les trois quarts moins de trois et demi par jour et moins d'un sur six au moins cinq par jour. L'enquête Guyaconso ([lire la Lettre Recherche de mars 2023](#)), apportera des résultats complémentaires. Ses premiers résultats seront révélés prochainement.

Cannabis

Un Guyanais sur cinq (22,5 %) a déjà expérimenté le cannabis contre près de la moitié des habitants de l'Hexagone (47,3 %). L'écart s'amenuise à mesure que la fréquence augmente, que ce soit pour une consommation dans l'année (6,8 % en Guyane), dans le mois (4,3 %), régulier (2,7 %) ou quotidien (2,1 %). Ce point avait déjà été soulevé en juin, lors du séminaire sur les addictions ([lire la Lettre pro du 21 juin](#)).

Tabac

La Guyane comptait 10 % de fumeurs quotidiens en 2021, davantage d'hommes (14 %) que de femmes (6 %) et nettement moins que dans l'Hexagone (25 %). Le vapotage concerne 2 % de la population et 70 % des fumeurs quotidiens déclarent vouloir arrêter. C'est bien plus qu'Outre-Atlantique (59 %).

Corpulence

L'indice de masse corporelle (IMC) a été calculé à partir des poids et taille déclarés par les participants. Là aussi, l'enquête Guyaconso apportera des données affinées, les participants ayant été pesés et mesurés. Un homme sur six (16 %) et un quart des femmes (25 %) sont en situation d'obésité ; un tiers des hommes et des femmes (35 %) sont en surpoids. Si pour les hommes, les chiffres sont équivalents à l'Hexagone, ils sont supérieurs en Guyane pour les femmes. Ces chiffres sont très proches d'une précédente enquête réalisée en 2019 mais traduisent une légère hausse de l'obésité par rapport au Baromètre de 2014 (à l'époque, elle concernait 13 % des hommes et 23 % des femmes). Enfin, une enquête plus ancienne, en 2008, montrait que le surpoids concernait 48,5 % des hommes (52 % en 2021) et 48 % des femmes (61 % en 2021).

Diabète

Le diabète déclaré par les participants, supérieur chez les femmes (13 % contre 10 %, soit le double de l'Hexagone) augmente très fortement avec l'âge : 5 % entre 18 et 49 ans, 19 % chez les quinquagénaires, 27 % chez les sexagénaires et 50 % au-delà. Il était également plus important chez les personnes nées à l'étranger (13 %) ou dans les Drom (12 %) que chez celles nées dans l'Hexagone (5 %). Enfin, il était plus élevé chez les personnes déclarant les plus faibles revenus. SpF note que « 3 % des participants rapportaient qu'un médecin leur avait déjà qu'ils avaient un « petit diabète ou un début de diabète mais pas trop grave », c'est-à-dire seraient atteints d'un diabète non diagnostiqué. Ce point avait déjà été soulevé dans l'enquête Entred ([lire la Lettre pro du 14 novembre 2023](#)).

Par ailleurs, le Baromètre révèle également que chez 40 % des participants diabétique, le diagnostic remonte à moins de cinq ans, que neuf sur dix sont traités pharmacologiquement et qu'un quart a déjà interrompu son traitement. En Guyane, les femmes sont plus touchées que les hommes ; quatre personnes interrogées sur dix sont bénéficiaires de la CMU-C et 12 % n'ont jamais été scolarisés. La proportion de participants diabétiques s'étant fait rembourser une consultation de suivi chez un médecin généraliste (70 %) ou spécialiste (18 %) est moindre que dans l'Hexagone. L'insulinothérapie est plus fréquente en Guyane tandis que le recours à la metformine et aux agonistes du récepteur du glucagon-like-peptide-1 (aGLP1) est similaire à l'Hexagone.

Hypertension artérielle

En 2021, près d'un quart des Guyanais ont déclaré de l'hypertension artérielle (23 %), davantage les femmes (26 %) que les hommes (19 %). Celle-ci augmente avec l'âge : 10 % des 18-44 ans, 31 % des 45-54 ans, 38 % des 55-64 ans et 61 % des 65-74 ans. La moitié des personnes hypertendues possèdent un tensiomètre, quatre sur cinq sont suivies par un médecin généraliste, un quart suivent un traitement pharmacologique et quatre sur cinq se déclarent observant du traitement. SpF souligne que « ce suivi ne prend pas en compte la proportion d'hypertendus non dépistés qui ne reçoivent pas de traitement », dont les données ne sont pas connues en Guyane. Les découvrir est l'un des objectifs du [projet Dépiprec](#) mené par le Centre Hospitalier de Cayenne sur le territoire de la CACL.

Renoncement aux soins

Un cinquième des participants ont déclaré avoir renoncé à des soins pour raisons financières, comme en 2014. Cette proportion diminue avec l'âge : de 21 à 23 % jusqu'à 60 ans, 14 % entre 61 et 75 ans et 7 % au-delà.

Santé mentale

Cinq pour cent des participants ont déclaré avoir eu des pensées suicidaires au cours des douze derniers mois et 6 % avoir tenté de se suicider au cours de sa vie. Enfin, 10 % indiquent avoir vécu un épisode dépressif caractérisé au cours de l'année précédente. La situation est similaire à l'Hexagone. Toutefois, ce dernier chiffre est moindre que celui (18 %) révélé par l'enquête de santé mentale en population générale menée sur le territoire de la CACL en 2021 ([lire la Lettre pro du 2 février 2022](#)). Santé publique France rappelle qu'en Guyane, un jeune de 18 à 29 ans sur deux a connu au moins un trouble psychique. SpF souligne aussi que « les Guyanais des communes isolées, peu représentés dans l'enquête du Baromètre 2021, sont particulièrement touchés par les troubles psychiques ».

Santé perçue

Les deux tiers des Guyanais s'estiment en bonne ou très bonne santé, davantage les hommes (70 % que les femmes (57 %)). La perception de la bonne santé diminue avec l'âge, de 70 % chez les 18-30 ans à 46 % chez les 76-85 ans. Par ailleurs, 6,5 % des participants s'estiment en mauvaise ou très mauvaise santé (7,2 % dans l'Hexagone) et 18 % déclarent des limitations fonctionnelles depuis six mois.

EN BREF



◆ Le Dr Lindsay Osei soutient sa thèse de doctorat d'université

Le Dr Lindsay Osei, pédiatre et directeur de la protection maternelle et infantile (PMI) de Guyane, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat d'université en santé publique, la semaine dernière. Ses travaux portaient sur les inégalités de santé des enfants en Guyane. La semaine dernière, il a détaillé des résultats sur les infectiologies, dans le cadre des Assises guyanaises d'infectiologie et maladies tropicales (AgiT).

Le résumé de la thèse :



Cette thèse examine l'impact sur la santé des inégalités économiques en Guyane, seul territoire français d'Outre-mer basé en Amérique du Sud caractérisé par des conditions de vie précaires et un accès aux soins difficile pour une partie significative de la population. Par conséquent, les données de mortalité néonatale et infantile sont plus encore plus sévères que dans le reste de la France.

L'objectif de ce travail était de mettre en avant les inégalités de santé chez les enfants de Guyane. Une revue de la littérature a permis d'identifier les grandes thématiques d'intérêt afin de réduire ces inégalités de santé de l'enfant en Guyane : la santé périnatale, les maladies infectieuses, les intoxications et maladies liées à l'environnement et les pathologies chroniques (somatiques ou psychiques).

Les travaux suivants se sont concentrés sur la santé périnatale à partir de données de la cohorte des naissances de Guyane de 2013 à 2021. Nos analyses sur les données des mères et de leurs nouveau-nés ont permis d'identifier que la proportion de nouveau-nés petits pour l'âge gestationnel (PAG) était plus élevée que dans les pays à hauts revenus, ainsi que ceux d'Amérique du Sud et de la zone Caraïbes. Cette proportion de nouveau-nés PAG élevée, facteur de risque majeur de mortalité néonatale et infantile, était associée à un mauvais suivi de grossesse, l'absence de couverture maladie, un âge maternel inférieur à 20 ans et aux mères nées en Haïti ou au Guyana.

Les grossesses adolescentes (âge inférieur à 20 ans) étaient près de 10 fois plus fréquentes en Guyane qu'en Hexagone avec des risques sur la santé des nouveau-nés et des mères, dans un contexte de faible accès à une couverture maladie malgré leur jeune âge.

Pour réduire ces inégalités de santé chez les enfants de Guyane, des actions ont été mises en place pour améliorer notamment l'accès à la couverture maladie et en soutenant les jeunes femmes et les jeunes mères, en collaboration avec les pays voisins. Une évaluation de ces actions est nécessaire afin de pouvoir les optimiser.

◆ Quatrième webinaire sur le maintien dans l'emploi



Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) organise une série de cinq webinaires sur le maintien dans l'emploi. Le quatrième se déroulera le 19 novembre à 11h30. Les intervenants présenteront en détail l'essai encadré, le contrat de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE) et la période de préparation au reclassement (PPR), autant de dispositifs permettant le maintien dans l'emploi.

[S'inscrire.](#)

◆ Formation sur les postures d'accouchement



Le Réseau Périnat organise une formation sur les postures d'accouchement avec l'Institut de Gasquet, du 6 au 9 novembre. Cette formation à destination des personnels médicaux propose un nouveau regard sur la biomécanique obstétricale et la prévention des traumatismes périnéaux. Gratuite, elle se déroule sur quatre jours à l'hôtel Belova, à Remire-Montjoly. Le programme peut être consulté sur le [site internet du Réseau Périnat.](#)

Inscriptions : resp_projets@reseauperinatguyane.fr. **Places limitées.**

◆ Semaine de la santé transfrontalière : appel à candidatures



L'Agence Régionale de Santé lance un [appel à candidature](#) pour l'organisation de la Semaine de la santé transfrontalière, du 2 au 6 décembre, sur le territoire de la communauté de communes de l'Est guyanais (CCEG, Saint-Georges, Camopi, Ouanary et Régina). Elle invite les acteurs des deux côtés de la frontière à proposer des projets s'articulant autour des thèmes suivants :

- Lutte contre les maladies infectieuses transfrontalières : Paludisme, tuberculose, VIH/Sida, hépatites
- Santé maternelle et infantile
- Prévention des maladies chroniques (diabète, hypertension) et promotion d'un mode de vie sain
- Sport-santé-nutrition

- Santé mentale
- Accès aux droits et aux soins
- Santé environnementale
- Lutte contre les violences
- Vaccination
- Handicap
- Lutte contre les discriminations liées au genre
- Addictions

Les acteurs intéressés peuvent déposer leur demande de subvention auprès de l'ARS via [Ma Démarche santé](#) (appel à candidatures semaine de la santé transfrontalière) avant le **10 novembre 2024**

Ou, pour les communes de l'intérieur / communes isolées, en renvoyant le dossier CERFA n°12156*05 à ars-guyane-territoires@ars.sante.fr.

« Les spécialistes vous répondent »



En amont des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et anesthésie, qui se déroulent du 13 au 15 novembre à Cayenne, plusieurs des intervenants au congrès se proposent de répondre aux questions que vous vous posez dans votre exercice, chaque mardi dans la Lettre pro, la newsletter de l'Agence régionale de santé. Vous pouvez envoyer vos questions à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr et à alphonse.louis@ch-cayenne.fr. Aujourd'hui, le Dr Philippe Kadhel, gynécologue-obstétricien au CHU de Dijon (Côte d'Or), parle du HPV.

Le HPV et le risque de cancer



L'infection à papillomavirus ou HPV est considérée comme l'une des infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes au monde. On estime que dans l'année qui suit les premiers rapports sexuels, un individu à plus de 80 à 90 % de risque d'être en contact avec un HPV.

Dans la très grande majorité des cas, sous l'action du système immunitaire, il y a une guérison spontanée en quelques semaines à quelques mois. Cependant, plus rarement, cette infection persiste avec un processus de transformation des cellules du col utérin. Là aussi, la guérison spontanée est possible. Malheureusement, dans certains cas, l'infection évolue vers un cancer du col. Cette évolution défavorable est lente puisqu'on estime qu'il faut une dizaine d'années

pour arriver à ce stade.

Cette longue évolution, progressive, laisse la place au dépistage par frottis, qui selon l'âge de la femme, se fait, par recherche des anomalies des cellules ou la recherche de l'HPV. Elle laisse aussi la place au traitement si des cellules anormales sont retrouvées. Ce traitement est adapté à l'importance des anomalies mises en évidence. Mais dans tous les cas, à ces stades précoces, ce traitement est relativement peu agressif. En effet, il se limitera au plus à l'ablation d'une petite partie du col qui n'aura aucune conséquence dans la vie de tous les jours. Cependant, chez la femme qui n'a pas eu d'enfant ou qui souhaite encore en avoir, sous des conditions strictes, une surveillance pourra être envisagée dans l'attente d'une régression des lésions. Dans tous les cas, la prise en charge à ce stade n'a rien à voir avec le lourd traitement du cancer du col qui fait intervenir la chimiothérapie, la radiothérapie et parfois la chirurgie.

Aucun traitement médical n'a fait la preuve de son efficacité pour faire disparaître l'HPV. Pour diverses raisons, le préservatif masculin ou féminin ne protège pas efficacement contre l'HPV. À l'heure actuelle, les données sur de larges populations font conclure que la meilleure prévention reste de la vaccination. Elle est dirigée contre les sept virus HPV les plus fréquemment rencontrés en cas de cancer du col de l'utérus. Elle protège aussi contre les verrues génitales qui sont des lésions parfois invalidantes, mais qui ne conduisent pas à un cancer. Cette vaccination est recommandée pour les enfants de 11 à 14 ans. Des rattrapages après 14 ans sont aussi envisagés dans les recommandations.

E-Santé



■ Les cinq Drom s'unissent autour de solutions numériques pour optimiser les parcours de santé

C'est une collaboration inédite qu'envisage les cinq départements et régions d'Outre-mer – Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion et Mayotte. La semaine dernière, ils ont présenté « OCEAN Care », dans le cadre de l'appel à projets Tiers lieu d'expérimentation, lancé dans le



cadre de France 2030. Le consortium portant le projet regroupe le CHU de Martinique comme chef de file, l'ARS Guyane, la technopole i-Nova Guadeloupe et Tesis, qui est l'équivalent du GCS Guyais à La Réunion et Mayotte.

L'objectif d'OCEAN Care est d'optimiser les parcours de santé en déployant des solutions numériques adaptées aux spécificités des cinq territoires. Pour cela, il s'appuie sur trois start-up :

- Laé, qui propose une solution de suivi post-hospitalisation et de coordination des professionnels de santé ;
- Betty, une plateforme d'optimisation du parcours de soins périopératoire ;
- Aviitam, plateforme de parcours de gestion du parcours de soins et d'accompagnement du patient en situation d'obésité.

Pour Romain Brochard, directeur général par intérim de l'ARS Guyane, ce projet pourrait marquer « un tournant décisif pour les territoires ultramarins. C'est la première fois que nous portons un projet commun aux cinq Drom. Il ne s'agit pas seulement de nouvelles technologies, mais d'une modification de la prise en charge des patients. Ce tiers lieu pourrait préparer le déploiement à grande échelle et pourra inspirer nos collègues de l'Hexagone. »

Ils bougent



Thibault Maître a été recruté en tant que directeur préfigurateur des systèmes d'information du futur CHU de Guyane.

Spécialiste du numérique en santé, il accompagnait la création du CHU de Guyane sur le sujet des systèmes d'information depuis plusieurs mois.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Début des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et le Covid-19



La campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19 a débuté le 15 octobre. Il est indispensable de rappeler les gestes barrières à l'ensemble des patients ; ils permettent de limiter la propagation des virus, notamment respiratoires, et ainsi de se protéger de la grippe saisonnière et du Covid-19.

Les personnes les plus fragiles, pour lesquelles la vaccination contre la grippe est recommandée, sont également à risque d'infection grave au Covid-19. Elles doivent être à la fois vaccinées contre le Covid-19 et la grippe pour être doublement protégées. Ces deux vaccinations peuvent être réalisées en même temps ou en décalé sans qu'il y ait besoin d'attendre un délai précis entre les deux.

Les personnes pouvant bénéficier de la prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie de leur vaccin contre la grippe sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques, y compris les enfants dès l'âge de 6 mois ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes souffrant d'obésité : indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 40 ;
- l'entourage des nourrissons à risque de grippe grave et des personnes immunodéprimées, dans l'objectif de protéger les personnes fragiles de leur entourage ;
- les professionnels de santé ;
- les aides à domicile des particuliers employeurs vulnérables bénéficiaires d'exonérations ;
- les professionnels exposés aux virus influenza aviaires et porcins.

S'agissant du Covid-19, toute personne désireuse de se faire vacciner pourra le faire gratuitement, même si elle n'est pas concernée par les recommandations vaccinales. Chez les personnes âgées de 5 ans et plus, le schéma vaccinal consiste en une seule dose de vaccin, quel

que soit le passé vaccinal du patient. S'agissant des enfants de 6 mois à 4 ans, le schéma est détaillé sur le [site internet de l'Assurance maladie](#) et dans ce [message DGS-Urgent](#).

Offres d'emploi



- L'URPS infirmiers recrute son coordinateur (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Rainbow Santé recrute son directeur des ressources humaines (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute un médiateur en santé interprète arabophone (CDD douze mois). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Rencontre Proxiconnect** organisée par l'ANFH, de 9 heures à 15 heures au Centre Hospitalier de Kourou

Vendredi 25 octobre

► **Webinaire sur la cybersécurité**, dans le cadre du cybermois, de 10 heures à 11h30 via Teams, à destination des adhérents du GCS Guyasis. Inscriptions : hotline@gcsguyasis.fr

Lundi 28 octobre

► **Webinaire** sur l'utilisation de Pandalab organisé par la CPTS centre littoral à destination de ses adhérents, de 20 heures à 21 heures. [S'inscrire.](#)

► **Rencontre Proxiconnect** organisée par l'ANFH, de 9 heures à 15 heures au Centre Hospitalier de Cayenne.

Mardi 29 octobre

► **Rencontre Proxiconnect** organisée par l'ANFH, de 9 heures à 15 heures au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais.

Mercredi 30 octobre

► **Ciné-débat** autour du documentaire Below the Belt sur l'endométriose, avec la Quinzaine obstétricale et Endoamazonas, à 16h45 au cinéma Eldorado, à Cayenne. [Gratuit sur inscription.](#)

Lundi 4 novembre

► **Journée de l'éthique du numérique en santé**, organisée par l'ARS, l'Espace de réflexion éthique régional et l'Agence du numérique en santé, de 10 heures à 16 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Cybermois.** Sensibilisation à la cybersécurité, au Chog.

Mardi 5 novembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures au self du Chog.

► **Cybermois.** Sensibilisation à la cybersécurité, au CHK.

Mercredi 6 novembre

► **Les Matinées pour en parler**, « Porno&Ado » organisées par GPS, de 9 heures à 12h30 à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Afterwork de la CPTS**, à partir de 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Cybermois.** Sensibilisation à la cybersécurité, au CHC.

Jeudi 7 novembre

► **EPU du Corevih** : « Les violences », par Audrey Buguellou de l'Arbre fromager, de 16 heures à 18 heures à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures au self du Chog.

► **Cybermois.** Assises de la cybersécurité, dans l'amphithéâtre A de l'université de Guyane, à Cayenne.

Dimanche 10 novembre

► **Challenge des dôkò,** randonnées cycliste (75 km) et pédestre (10 km) de sensibilisation aux cancers masculins, organisées par Awono La'a Yana, à 6h30 devant la mairie de Rémire-Montjoly.

Du 13 au 15 novembre

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie,** au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions aux formations pré-congrès : assistant-coordo@reseauperinatguyane.fr [S'inscrire aux Assises amazoniennes.](#) [Consulter le programme.](#)

Jeudi 14 novembre

► **Formation** de perfectionnement à l'échographie, organisée par la Quinzaine obstétricale, de 8h00 à 12h30 au Royal Amazonia, à Cayenne.

Inscription gratuite et obligatoire en scannant le QR code ci-contre. Renseignements : quinzaineobstetricale973@gmail.com.

Lundi 18 novembre

► **EPU du Corevih** : « Les violences », par Audrey Buguellou de l'Arbre fromager, de 16 heures à 18 heures à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Mardi 19 novembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges.

► **Webinaire** sur les nouveautés Médimail, animé par le GCS Guyasis, à 13h30, via Teams. [S'inscrire.](#)

► **Conférence** « Fragilités sociales et cancer » à destination des professionnels de santé, organisée par le DSRC Onco Guyane et le Chog, à 18 heures à la mairie de Saint-Laurent du Maroni. [Inscription gratuite et obligatoire.](#)

► **Webinaire** sur le maintien dans l'emploi, organisé par le Prith Guyane, à 11h30. [S'inscrire.](#)

Vendredi 22 novembre

► **Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.** Rencontre à l'Accordeur, à Cayenne, à partir de 8 heures. Focus sur les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et la professionnalisation des conseillers en insertion professionnelle, et jobdating. [S'inscrire.](#)

Mardi 26 novembre

► **Soirée de sensibilisation aux cancers masculins,** organisée par la CPTS, le CRCDC et OncoGuyane, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula.

Jeudi 28 novembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi.

Samedi 30 novembre

► **Soirée des soignants,** à destination des adhérents à la CPTS, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

Samedi 6 décembre

► **Séminaire** annuel de Guyane promo santé. [S'inscrire.](#)

► **Intervention de l'Ophtabus,** de 8 heures à 14 heures à Saint-Jean du Maroni. Accessible à tous, gratuit. Pas de prescription de lunettes.

Mardi 10 décembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU : restitution de 14 heures à 16 heures au troisième étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

Mercredi 17 décembre

► **Les Matinées pour en parler,** « Diversité sexuelle et genre » organisées par GPS, de 9 heures à 12 heures à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)